

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2012-32 en date du 05/06/2012 portant modification du plan de financement des travaux à réaliser à l'église en 2012 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 05 Juin 2012, à 20H30, suivant convocation en date du 30 Mai 2012 sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. Pascal BABAUDOU a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	2	11	13	13	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, ALAMARGOT Sylvie, GILLES Dominique, DESROCHE Roger, HARGE Andrée, COUSTY Gilles, BERGER Thierry, BABAUDOU Pascal, PAGO Corinne, DUTHEIL Rachel.

Représentés : DUFOUR Aurore procuration à DESROCHE Roger, PASQUET Christophe procuration à GILLES Dominique.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 04/04/2012 un programme de travaux à effectuer à l'église a été approuvé. Des modifications étant intervenues dans le plan de financement il conviendrait de délibérer à nouveau.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE le montant des travaux à réaliser soit 9 742,60 € HT,

APPROUVE le plan de financement ci-dessous :

- Coût du projet	9 742,60 €
- Subvention du Conseil Général	2 150,00 €
- Subvention Etat DETR	1 950,00 €
- Fonds propres	5 642,60€

CONFIRME les demandes de subventions déposées auprès de

- La Préfecture de la Haute-Vienne dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux,
- Le Conseil Général de la Haute-Vienne dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux.

Fait à La Geneytouse, le 06 Juin 2012

Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS

